

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	60
PRESENTS	43
VOTANTS	40

DATE DE LA CONVOCATION

08 mars 2023

OBJET

Délibération N° 2023-17

VOTE DU

BUDGET PRIMITIF

2023

TRI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères
de la Région de L'AIGLE**

Séance du 15 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le quinze mars à vingt heures, les membres du comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à Chandai, sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mmes et Mrs Mmes et Mrs FLEURIEL, POPRAWSKI, RODRIGUEZ, BOURGES, LELIEVRE, BOUILLAUT, GODARD, JUSZEZAK, PREVOST J.P, GOUEDARD, SAUNOIS, PAUTHONNIER, ROBIN, GEGU, HEBERT, COTTENCEAU, CAILLOT, GONDOUIN, GOUSSIN, ADOLF, MONTHINO, VERHALLE, BIGNON, BOURCET, POUSSET, PETIT, POISSON, BERNARD, BOURRIER, LEBRETON, GANDAIS, DELARUE, PAULHIAC, PINART, GOALES, RAMMELAERE, HARDUIN, NOUAIL.

Suppléants : Mme BOUDRY, Mr PORTE

Membres consultatifs : Mme BRARD, Mrs PAUVERT, STORTI

Etaient absents excusés : Mme et Mrs LANGEVIN, MATHIAS, BRUNET, COLLET

Également présents : M. ROUSSEAU (Directeur), M. DUTERTRE, Mme DELASALLE, Mme LONGUET, Mme MERCIER (Secrétaire).

Madame ADOLF a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente le budget primitif tri 2023 au comité syndical qui s'équilibre en dépenses et recettes à 2 523 185 € pour la section de fonctionnement et à 2 415 600 € pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif tri 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Président,

Dominique NETZER.

